

Investissement Canada—Loi

● (1200)

Je voudrais signaler à la Chambre que, au cours des audiences du comité, le Conseil des sciences du Canada a fait remarquer qu'il arrive couramment au Canada que des compagnies étrangères s'emparent de petites sociétés de technologie de pointe, celles-ci comptant à leur actif un nombre important de spécialistes et de vastes connaissances techniques mais peu de capitaux. Les intérêts étrangers s'emparent donc de ces entreprises et, parfois dans l'espace de quelques mois ou, plus souvent, de quelques années, les employés sont mutés au bureau principal des nouveaux propriétaires tandis que les travaux de recherche et de développement au Canada sont interrompus. Nous perdons non seulement des emplois mais aussi de nombreux spécialistes formés dans nos universités et autres établissements. Nous renonçons également à offrir à ces diplômés universitaires des emplois au Canada. Nous estimons qu'il est particulièrement important que cet amendement s'étende aux sociétés de technologie de pointe, afin qu'elles soient encore assujetties à l'examen de cette agence ou d'un autre organisme de l'État.

On me dit que que la Canadian Advanced Technology Association a exprimé de vives inquiétudes au sujet de ces acquisitions. Il ne s'agit pas simplement du Conseil des sciences du Canada, chargé, je le rappelle à la Chambre, de proposer une politique scientifique pour le Canada et qui, en s'acquittant de cette fonction, s'est aperçu du grave danger que représente ce projet de loi et du tort qu'il pourrait causer au monde scientifique et à la technologie de pointe. L'Association, pour sa part, a signalé que les acquisitions se poursuivront et s'accéléreront probablement comme c'était le cas avant l'établissement de l'AEIE. Elle aussi recommande un examen, afin que les grandes sociétés étrangères, à la recherche de spécialistes, ne viennent pas s'emparer rapidement des ressources de nos petites sociétés de technologie de pointe qui sont couronnées de succès au Canada à seule fin d'enrichir leur propre technologie.

En outre, on me dit que l'ancien administrateur délégué de la société Philco-Ford a donné récemment certaines précisions sur la détérioration des travaux de recherche à la société Philco depuis l'acquisition par Ford. Cette société a centralisé l'essentiel des travaux de recherche à son siège social, aux États-Unis. Il n'y a plus de recherche qui se fait au Canada. Même si la société avait entrepris des travaux très utiles et valables de robotique au Canada, ils ont été déplacés et ils se poursuivent maintenant aux États-Unis.

Je voulais simplement donner à la Chambre quelques exemples très concrets de ce qui se passe quand le Canada n'effectue aucun examen pour s'assurer que, après l'acquisition de nos sociétés de technologie de pointe, ces dernières ne ferment pas leurs portes au Canada. Quand ces exigences ne figurent pas dans nos dispositions législatives, nous perdons des emplois, de la technologie et des connaissances, et notre potentiel de croissance s'en ressent.

M. Rod Murphy (Churchill): Monsieur le Président, je souhaite également me prononcer en faveur de la motion n° 2 présentée par le caucus néo-démocrate. Dans le peu de temps dont je dispose, je ne veux pas traiter de l'ensemble de la motion, mais je dirais qu'elle tend à préciser la mesure législative. La précision vise la technologie et les conditions que le gouvernement doit fixer pour le bien des Canadiens.

Ce que nous disons, c'est que le gouvernement au pouvoir devrait être en mesure de fixer des conditions garantissant que les investissements sont dans l'intérêt des Canadiens. C'est un droit naturel des gouvernements et nous espérons que le nôtre s'en prévaudra. Avant qu'une entreprise étrangère n'achète une exploitation canadienne, le gouvernement pourrait déclarer qu'il doit en résulter certains avantages pour la population, et il devrait exister un mécanisme permettant de prendre ce genre de décision. Même avec le système actuel de l'AEIE, je ne pense pas que l'on examine sérieusement les prises de contrôle de sociétés canadiennes. Il est curieux de constater que presque toutes les demandes soumises au cabinet sont approuvées. On nous a dit, par le passé, que c'était parce que l'existence même de l'AEIE décourage les investissements étrangers au Canada. C'est peut-être ce que certains pensent, mais nous devons tout de même voir ce qu'il en est. Quel autre pays au monde a une industrie de la fabrication contrôlée à ce point par l'étranger? Quel autre pays a un secteur pétrolier à majorité étrangère? Pour gagner du temps, demandons-nous quel autre pays a une proportion aussi élevée de sociétés étrangères? J'estime que cette situation nuit gravement au développement du Canada.

Par leur nature même, les sociétés étrangères ont leur propre stratégie de développement, leurs propres objectifs et leurs propres plans. C'est parfaitement normal, et c'est ainsi qu'elles doivent agir. J'imagine qu'un conseil d'administration qui siège à New York n'aura pas les mêmes préoccupations que s'il était à Toronto, à Winnipeg ou, un jour j'espère, à Thompson, au Manitoba. C'est la nature des choses. Ce que nous disons dans cet amendement, présenté par mon collègue, c'est que le gouvernement du Canada devrait examiner les demandes dans l'optique d'une certaine stratégie. Cela ne veut pas dire que le gouvernement en place n'aura pas une stratégie différente de celle du NPD, mais, au moins, il aurait ce droit d'examen. Il pourrait encore présenter des règlements ou publier des directives sur le développement différents de ce que présenterait ou publierait un gouvernement d'une autre tendance. Ce qui est important, c'est que ce droit existe.

Un député de notre caucus, le député de Humboldt-Lake Centre (M. Althouse), a parlé de la recherche et des risques pour le Canada si les nouvelles sociétés qui disposent de centres de recherche avancée étaient absorbées et si les activités de recherche passaient à la maison mère américaine ou européenne. C'est ce qui s'est produit dans le cas de Philco, lorsque la société a été achetée par les Américains. Une bonne partie de la recherche qui se faisait ici a disparu.